Réunion avec les clubs d’escalade

Date	@30 mai 2024
Étiquettes	

1. **Les développements attendus pour la nouvelle rentrée**

Reprise de licences:

- Un outil de renouvellement des licences par lot à l’identique pour la nouvelle saison.
- Il remplace l’ancien outil d’importation des licences.

Note: Nous esperons présenter l’outil aux comité dans une version pré-prod le 5 juin (normalement ouverture en préprod le 3). Nous n’interdisons pas aux responsable des clubs d’escalade de tester en pré-prod s’ils ont un accès.

L’outil affiche:

- La raison d’impossibilité de renouvellement d’une licence
- Le renouvellement nécessite l’acception des CGU (il faut donc que les personnes l’aient fait en amont)

Importation de personnes:

- Un outil d’importation des personnes sera disponible à la rentrée
- Il sera possible d’importer des personnes à l’aide d’un fichier csv ou excel.
- Il faudra prendre ou faire prendre la licence après mais cela reduit significativement les saisies à faire.

Ce qui ne sera pas possible:

L'Importation de "licences" en l'état

2. Le passage à la nouvelle saison.

- Fermeture de la base les 29 et 30 août (à confirmer).
- Ouverture de la nouvelle saison le 2 septembre avec possibilité de prendre les licences en saison sportive.

Note:
Les CIP doivent être validées par le comité

3. Réponses aux doléances

Listes des améliorations demandées par les clubs d'escalade :

☑️ ~~garder la possibilité de faire le renouvellement des licences par lot via un fichier csv~~
~~comme cela a finalement été ajouté.~~

R: Le module de renouvellement de licence par lot va remplacer l'ancien module

☑️ ~~étendre cette possibilité à la création de licences par lot en ne laissant le traitement~~
~~manuel que pour les doublons.~~

R: La création de licence ou d'importation de licence par lot n'est pas envisageable. Par contre un outil d'importation des personnes est en cours de déploiement, cela permet de délester la charge de travail sur les saisies. Il gère les doublon.

☑ ~~améliorer la détection des doublons. Actuellement, cette détection ne semble pas tenir~~
~~compte de la date de naissance ! Elle est aussi trop peu sélective et propose souvent~~
~~des personnes dont le prénom et le nom n'ont que peu de ressemblances avec la~~
~~personne initiale. Cela implique un traitement manuel supplémentaire, la plupart du~~
~~temps complètement inutile.~~

R:La date de naissance est un facteur déterminant sur les doublons. Un module de gestion des doublon est en prévision mais ne sera pas disponible à l'ouverture de la saison prochaine.
Les doublons sont parfois nécessaires car de parfaits homonymes existent (même si leur existence est peu probable).

☑ ~~ajouter la facturation. Il est actuellement impossible de connaître le montant total des~~
~~licences en cours de commande. Il faudrait ajouter cette fonctionnalité ainsi que la~~
~~création et l'envoi automatique d'une facture.~~

R:La facturation a déjà été refondue et propose un niveau de détail qui permet aux clubs et aux comités de mieux se repérer. la facturation, est faite par les comités.

☐ ne pas mettre de genre par défaut ! Nombre de femmes ont omis ce point et se sont
inscrites en tant que homme (le genre par défaut !). On peut aussi envisager d'ajouter
un genre neutre. On n'a pas mal d'adhérent·e qui ne se reconnaissent ni dans « Monsieur » ni dans « Madame ».

R:Le système fonctionne avec un choix par défaut.
Les discussions sur le genre neutre ou la gestion du genre est en cours d'évaluation et de discussions. Dans l'état actuel des choses ce n'est pas

encore faisable. Nous réfléchissons à une solution de contournement.

On peut ouvrir un ticket à notre fournisseur en ce qui concerne la civilité. Il faut être conscient qu'il y a un impact sur les sport compétitif (car la FSGT est une fédération omnisport). Cela demande du développement et chaque développement est payant.

☑ ~~ne pas mettre l'absence d'assurance par défaut. Il faut plutôt mettre deux choix,~~
~~oui/non avec l'obligation de choisir. Sinon cette partie est omise lors de la demande~~

R: Mettre l'assurance cochée par défaut est assimilé à de la vente forcée qui est une pratique illégale. Un message de mise en garde a été ajouté pour éviter cette erreur.

☑ ~~Permettre aux utilisateurs d'éditer une demande de licence non validée, notamment~~
~~permettre de corriger le choix de l'assurance si ils ont oublié.~~

R: Il est maintenant possible d'ajouter l'IA à une licence après sa validation. Pour l'édition c'est un changement prévu à moyen-long terme.

☑ ~~Renommer le terme "IA" en assurance, ou ajouter un champ de description permettant~~
~~d'expliquer aux utilisateurs ce qu'est ce champ.~~

R: C'est fait

☑ ~~La demande de payer au moment de prendre sa licence a perturbé les membres -> ne~~
~~pas envoyer le mail de demande de payer la licence à l'adhérent .~~

R: Ce mail n'est plus envoyé, s'il est reçu il faut nous faire remonter l'info.

☑️ ~~Essayer de faire quelque chose pour les membres multiclubs (licences prise dans un club, mais membre d'autres clubs) que le club secondaire ait accès aux information détaillées, et puisse les déclarer encadrant si besoin.~~

R: Il suffit qu'une personne soit licenciée FSGT pour qu'elle puisse être responsable de n'importe quelle section de n'importe quel club. et n'importe quelle personne enregistrée dans le system peut avoir des droits d'administration ou de consultations dans les clubs s'ils leur ont été attribués.

On ne peut seulement pas ajouter dans l'onglet liste quelqu'un d'un autre club.

☑️ ~~D'après le site de la FSGT « La photo est obligatoire pour l'édition de la licence dématérialisée. Chaque demande de licence doit comporter une photo de la personne pour qui la licence est demandée. » Mais ce n'est pas indiqué clairement et rien n'empêche d'éditer la licence sans photo, du coup ça incite pas trop les gens qui font la demande à le faire, et ça fait un truc en plus à vérifier si on veut que tout le monde soit dans les règles. De plus, il semble que l'adhérent ne puisse pas modifier sa photo lui-même!!!~~

R: La règle est qu'une fois la licence validée on ne peut plus changer la photo et que si la licence a été validée sans photo le licencié ou le club peut l'ajouter mais plus la changer une fois cette action faite. Pour les demande de changement suivantes on peut s'adresser au comité.

☑️ ~~Pour valider les licences saisies, il faut aller dans Mon club / Commandes / Choix du paiement. Ce n'est pas très intuitif ni pratique.~~

R: C’est une validation de commande, et elle est utilisé pour permettre la création de lot de commande. Il est a noter que maintenant les sections peuvent aussi passer une commande.
El peuvent utiliser le bouton rouge “valider la commande” pour la valider directement.

☑ ~~Entre le moment où l’on a choisi le paiement et le moment où le comité a validé les licences, on ne voit plus ces licences. Ce serait bien qu'elles soient visibles avec une indication « en attente de validation ».~~

R: C’est faisable il suffit d’aller dans l’historique de commande et c’est également une des option d’affichage de la liste des licences. Il faut juste cocher l’option appropriée.

☑ ~~Une fois la licence saisie et validée, on ne voit pas si la personne a bien activé son compte et téléchargé sa licence.~~

R: On peut vérifier dans les logs qu’ils se sont bien connecté et qu’ils ont créé leur personne. On ne peut pas vérifier le téléchargement:

Cela reste la responsabilité de l’utilisateur de télécharger sa licence, et ils sont prévenus de la délivrance de leur licence par un mail de confirmation. Vous pouvez aussi leur envoyer le pdf ou le lien de connexion en cas de personne de faible littéracie informatique .

☐ Expliquer dans un champ à quoi correspond le nombre des licences familles. Bien trop de parents principaux n’ont pas compris que cela correspondait au nombre total de membre de la famille, parent principal inclus

R: faisable mais n’est pas forcément prioritaire pour l’ouverture de la saison, une fois les deux modules déployés on peut se concentrer sur ce genre de

points de détails

☐ Avoir accès aux informations “Questionnaire de santé” et/ou “certificat médical” et date
d’édition du certificat médical dans l’export des licenciés pour ne pas avoir à maintenir
le suivi des certificats en interne ET dans l’outils.

Ce n’est pas désirable, le questionnaire médical n’est disponible que pour l’adhérent et il ne rend qu’une attestation. C’est un problème lié au RGPD. Le certificat médical ne doit pas être accessible à n’importe qui de même que les informations personnelles. Cela impliquerait une responsabilité légale pour la FSGT.

Seul l’attestation et le certificat médical peuvent être à disponible.

Note: La date d’expiration du certificat médical sera visible sur l’outil de reprise des licences

☐ Faire des demandes de licence Famille, en une seule fois ,et non en multi-étapes
indépendante avec une première demande de représentant famille, puis une deuxième
étape de membre famille.

R: C’est une bonne idée, une refonte est prévue mais ne sera pas disponible en septembre. C’est en cours de discussion, c’est un vrai problème qui est reconnu au siège fédéral, on espère pouvoir l’adresser.

☐ Lors de la saisie d'une licence, les réponses aux questions devraient être conservées
quand il y a une erreur de le formulaire. Cette erreur devrait être montrée dans le
formulaire.

R: Dans une optique d’amélioration continue c’est une bonne idée. Attention

tout de même les modifications que l'on demande nous sont facturées et nous devons maîtriser notre budget.

☑ ~~Permettre la recherche de personnes avec des nom/prénom composés. De même, la recherche de personnes ayant 2 lettres à leur prénom ou nom ne marche pas.~~

R: Pour les noms à particules il ne faut pas mettre la particule. Pour les prénoms/prénoms composés il faut seulement utiliser le premier à chaque fois.

☑ ~~La possibilité d'exporter sa licence au format carte-bleue. Nous avons besoin de cette fonctionnalité car les grimpeurs doivent porter leur licence au baudrier lors de la "grimpe chez les voisins"~~

R: C'est déjà en place

4.
Note concernant les réponses aux questions posées lors de la réunion

D: Il faudra à terme que l'outil gère la fusion de plusieurs personnes de la base qui correspondent à un seul et même individu qui se retrouve avec plusieurs licences dispersée entre plusieurs profils.
R: Cela ne peut pas être fait automatiquement pour le bon maintient d'une base propre.

D: Besoin d'un API
R: il faut nous en faire la demande, chaque cas étant un cas particulier il sera examiné avant ouverture.

D: Besoin que les numéros de demande soient inscrits sur les factures pour les prise de licence.
R: Une refonte du système de facture a déjà été fait, mais nous poursuivrons son amélioration à moyen-long terme.

D: Ils signalent un délai pour les ATP qui sont envoyées dans le système.
R: Ce n’est pas vraiment contrôlable.

D: Les clubs ont fait une demande en ce qui concerne la prise en compte des individus multi-clubs. Ils demandent a avoir accès aux données d’honorabilité, savoir pour la demande d’honorabilité a bien été effectuée. Ils ont également besoin de voir les nom, prénom date de naissance et email des licenciés.
R: On va devoir en parler avec l’entreprise qu’il s’occupe d’exploiter e-licence.

D: Demander ce que l’on puisse voir les gens pour les multiclusb, il faudrait avoir accès aux données d’honorabilité savoir pour la demande d’honorabilité. Ils ont besoin de voir nom, prénom date de naissance et email.
R: La demande va être étudiée, mais il existe déjà des procédures alternatives.

D: L’assurance (le dépliant assurance) doit être disponible et accessible lors de prise de l’assurance IA pour des raisons légales.
R: Nous allons tenter d’ajouter un lien au moment de la prise de l’IA pour voir le dépliant assurance. Il faut aussi savoir que le dépliant est disponible pour tout le monde dans le dossier “document” sur e-licence.

D: la volonté de mettre en place les prélèvements automatiques.
R: Nous sommes aussi pour, mais cela reste une décision politique que nous ne pouvons pas prendre tout seuls.

D: Le genre peut-il être différent de celui de l’état civil
R: Non, en tout cas la personne se met en situation de fausse déclaration, ce qui n’est pas désirable pour elle.

D: ajout d’une personne à prévenir en cas d’urgence.
R: on est pas contre, on va voir avec le fournisseur.

D: Demande de cartes à distribuer facilement à la place des atp pour des activités courtes.
R: On peut contacter le PVAF pour en discuter. Il faut aussi savoir qu’une refonte des ATP est au programme (pas forcément pour la prochaine ouverture de saison.)